

Séance du lundi 15 décembre 2014

Date de Convocation : mardi 9 décembre 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 39

**N° 2014.12.12 - Animations Educatives pour une agriculture durable et une alimentation responsable
- Demande de subvention**

Présents :

Jean-François DEBAT, Michel FONTAINE, Isabelle MAISTRE, Guillaume LACROIX, Alain BONTEMPS, Nadia OULED SALEM, Thierry MOIROUX, Claudie SAINT ANDRE, Jean-Marc GERLIER, Denise DARBON, Véronique ROCHE, Xavier BRETON, Jérôme BUISSON, Vanessa CARRARA, Vasilica CHARNAY, Sylviane CHENE, Françoise COMTE, Martine DESBENOIT, Raphaël DURET, Jacques FRENEAT, Pauline FROPIER, Sébastien GUERAUD, Julien LE GLOU, Charline LIOTIER, Gérard LORA TONET, Pierre LURIN, Catherine MAITRE, Fabien MARECHAL, Elisabeth PASUT, Laurence PERRIN-DUFOUR, Christian PORRIN, Sara TAROUAT-BOUTRY, Annick VEILLEROT, Jacques VIEILLE

Excusés ayant donné procuration :

Françoise COURTINE à Jacques VIEILLE, Pascale BONNET SIMON à Denise DARBON, Abdallah CHIBI à Vasilica CHARNAY, Ouadie MEHDI à Alain BONTEMPS, Andy NKUNDIKIJE à Raphaël DURET

Secrétaire de séance : Charline LIOTIER

Rapporteur : Jean-François DEBAT

EXPOSE

Motivation et opportunité de la décision

Depuis plusieurs années la ville de Bourg en Bresse développe des actions d'éducation à l'environnement et au Développement Durable.

Cette démarche se poursuit à travers le programme d'approvisionnement des restaurants scolaire et universitaire en produits issus des filières locales.

Afin de sensibiliser le public aux enjeux de cette démarche, des actions d'animations en présence des producteurs et des associations ressources sont programmées sur les différents temps périscolaire et extrascolaire (restauration, ateliers du soir, vacances scolaires...).

Pour la mise en œuvre de ces actions, il est envisagé de solliciter une subvention auprès de la Région Rhône Alpes au titre du programme PSADER porté par le Syndicat Mixte CAP3B et à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale au titre du Programme de Soutien aux Actions Éducatives (PASAE).

L'estimation financière du projet s'élève à 9250 € avec un plan de financement prévisionnel établi comme suit:

Région Rhône Alpes, PSADER *	3 238,00 €
Participation DDCS (PASAE)	800,00 €
VILLE DE BOURG EN BRESSE	5212,00 €

* Participation du PSADER : 35 % des dépenses

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

VU l'avis émis par la Commission Démocratie locale-Politique de la Ville/Action éducative et périscolaire du 3 Décembre 2014

A L'UNANIMITE des votants (39 voix)

APPROUVE le projet de sensibilisation au développement durable et à l'alimentation responsable auprès des enfants et des étudiants de la ville pour l'année scolaire 2014-2015.

AUTORISE le Maire, ou l'Adjoint ayant reçu délégation, à solliciter et percevoir les subventions auprès de la Région Rhône-Alpes au titre du programme PSADER porté par le Syndicat Mixte Cap 3B, et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale au titre du Programme de Soutien aux Actions Educatives (PASAE), au titre des années 2014-2015 et les années suivantes.

AUTORISE le Maire, ou l'Adjoint ayant reçu délégation, à signer toutes les pièces utiles à la mise en œuvre de ce projet.

Impacts financiers

En fonctionnement : les recettes prévisionnelles estimées à 4038 € sont inscrites au budget principal de l'exercice 2014 chapitre 74 « Dotations et participations » articles 74718 « dotations subventions et participations »